

DISPOSITIF INSTITUTIONNEL

HAUT CONSEIL

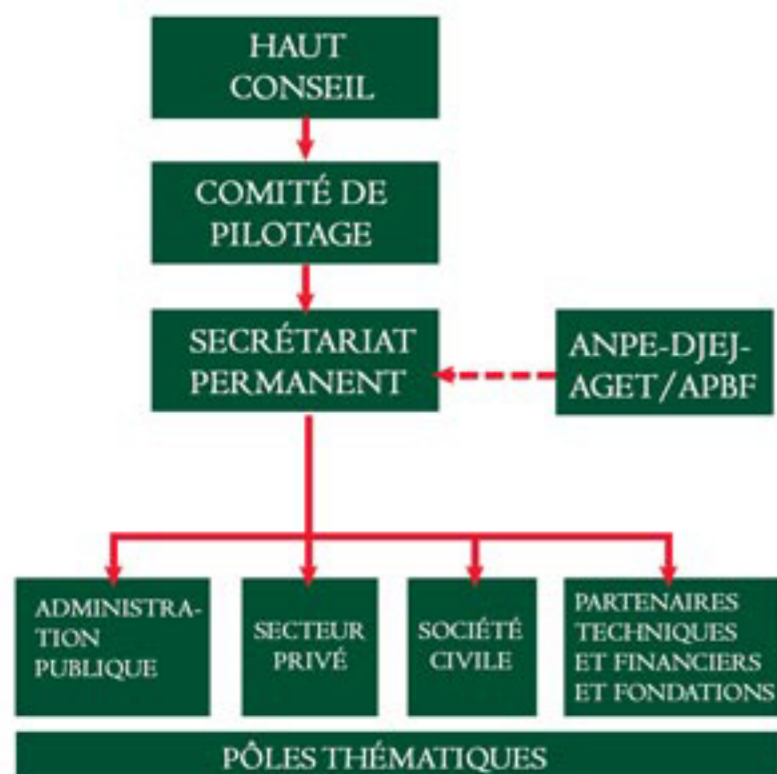
Veille au respect des orientations générales de l'Etat en matière d'emploi des jeunes

COMITE DE PILOTAGE

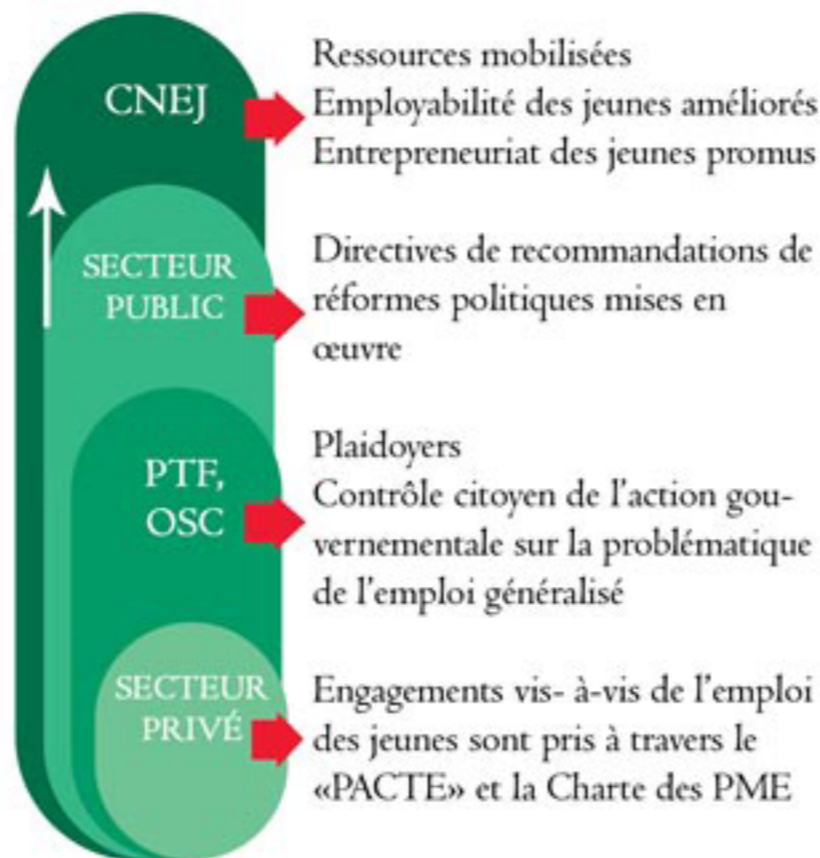
Instruit techniquement les dossiers soumis par le conseil ou proposés par les pôles thématiques

SECRETARIAT PERMANENT

Assure la coordination entre les organes de la coalition et représente la coalition dans les actes officiels



UN DISPOSITIF RELATIONNEL QUI GÉNÈRE DES OUTPUTS



235 Rue Agbalépédogan, rue en face de la Sazof
BP : 1299 Lomé / E-mail : cnej.tg@gmail.com
Tél : (+228) 91 39 09 09 / 91 39 40 40



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT
À LA BASE, DE L'ARTISANAT, DE LA JEUNESSE
ET DE L'EMPLOI DES JEUNES

COALITION NATIONALE POUR L'EMPLOI DES JEUNES



CRÉÉE PAR DÉCRET 2016-088/PR
DU 02 AOÛT 2016

CONTEXTE

Un contexte marqué par une volonté de répondre aux problèmes tels que les forts niveaux de chômage et de sous-emploi et l'absence de cadre unique de concertation

| | |
|--|---|
| 1- MARCHÉ DE L'EMPLOI | 2- OBJECTIF DU GOUVERNEMENT |
| -Taux de chômage: 4% -Taux de sous-emploi: 25,8% (QUIBB, 2015) | -Réduire le chômage et le sous-emploi de Cible 2020: 2,8% et 21% 2022: 2,6% et 19,4% |
| 3- LES INITIATIVES D'INSERTION SOCIO PROFESSIONNELLE DES JEUNES | 4- DIFFICULTÉS RENCONTRÉES |
| ANVT, ANPE, AIDE, FAIEJ, ANADEB, PRADEB, AED, PAEIJ-SP, | -Absence d'un cadre unique de concertation -Manque de coordination (OCDE, 2017) |
| 5- SOLUTION ENVISAGÉE | 6-ENGAGEMENT DU GOUVERNEMENT |
| Mettre en place une plateforme de concertation entre l'ensemble des acteurs impliqués dans la lutte contre le chômage des jeunes | Se positionner vis-à-vis des togolais par rapport à l'emploi et la réduction de la pauvreté (PND,2018-2022) 100.000 emplois/an |

MISSION

La CNEJ a pour mission de positionner la jeunesse, gisement de compétences et de capacités d'innovation, comme un vecteur majeur d'une croissance économique accélérée et inclusive

OBJECTIF GÉNÉRAL

Contribuer à l'effort national pour réduire le chômage et le sous-emploi en misant sur le soutien aux réformes, l'appui aux politiques de renforcement de capacités ou de mécanismes de financements innovants

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Soutenir les réformes visant l'adaptation de la formation professionnelle au marché de l'emploi;
- Appuyer les politiques de renforcement de capacité des services à l'emploi des jeunes;
- Contribuer au développement de l'entrepreneuriat des jeunes,
- Contribuer à la mise en place d'un système efficace d'information sur le marché de l'emploi,
- Favoriser l'intégration des réseaux nationaux aux réseaux régionaux et internationaux sur l'emploi et la formation des jeunes et encourager les initiatives liées à la responsabilité civile des entreprises privées.

PÔLES THÉMATIQUES

Les objectifs s'articulent autour de trois pôles thématiques: amélioration de la gouvernance et mobilisation des ressources, amélioration de l'employabilité, et le développement de l'entrepreneuriat des jeunes

Pôle thématique I :

Gouvernance et mobilisation des ressources
Groupe thématique Partenaires Techniques et Financiers (PTF).
Groupe thématique Partenariat Public Privé (PPP)
Groupe thématique Administration Publique et Décentralisée

Pôle thématique II :

Employabilité
Groupe thématique Adéquation emploi-formation (AEF)
Groupe thématique Placement-Orientation-Profil (POP)
Groupe thématique Inclusion sociale et reconversion (ISR)

Pôle thématique III :

Entrepreneuriat des jeunes
Groupe thématique Institutions « Couveuses » (ICO)
Groupe thématique Institutions « Incubatrices » (ICB)
Groupe thématique institutions « Accélérateurs » (IAC)